RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2RSG
Société par actions simplifiées au capital de 55 000 euros
18 Rue de la fraternité
66190 COLLIOURE

RCS PERPIGNAN 790 841 498

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1ER MARS 2022

L'an deux mille vingt deux,
le premier mars,
à 14 heures,

Monsieur Nicolas BERTRAND, Président associé unique de la SASU 2RSG et propriétaire de 1 000 actions de 55 euros chacune prend les décisions suivantes :

- **Transfert de siège social**

Le Président associé unique décide du transfert du siège social de « 18 Rue de la fraternité _66190 COLLIOURE à 7 Quai de la république_66660 PORT VENDRES à compter du 01/03/2022.

De ce fait, le Président associé unique modifie l'article 4 des statuts « siège social »

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège de la société est fixé à 7 Quai de la République – PORT VENDRES (6660)

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la même ville, par simple décision de la gérance et en tout autre endroit par décision extraordinaire des associés

Le Président associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

Le Président

[redacted]